

[Texte]

Mr. Ellis: To start with, you have 282 members!

Mr. Rodriguez: I am not talking about mentally handicapped persons!

Mr. Riedel: If I may, Mr. Chairman. A few months ago, as you may know, Mr. Rodriguez, the Speaker commissioned a very comprehensive action plan on the handicapped and the disabled, and that plan was presented. It was accepted by the Speaker, subsequently by the Board of Internal Economy, and is now being implemented. There were a number of features to that action plan, one of which was the House should have a co-ordinator for the handicap program, and I am pleased to report that a co-ordinator has now been hired and, I hope, will be reporting very shortly. The co-ordinator is a handicapped person, by the way.

In addition to that, the Speaker and the board agreed that five person-years should be set aside for the handicap program. Now, those five person-years are not just to hire five handicapped people and then that is it for our establishment. In fact, we propose to use those five person-years as a method of engaging handicapped people, have them work throughout the House administration on various projects, and as they become qualified and can accept full-time positions, then engage those persons in full-time positions. That would in turn free up a person-year and we could once more hire someone and start the project again. It is five person-years we will be recycling, if you wish, to give opportunity to the handicapped that might not otherwise be there if we just tried to hire handicapped persons into positions.

With regard to how many handicapped people there are now, the committee that was struck to set up this action plan considered very seriously the question of how one identifies a handicapped person. The House of Commons has not kept records of our administrative staff as to whether or not they are handicapped or not, and the committee considered whether it should go out with a canvass to find out how many handicapped people there are. The committee concluded that it would not do that, that is it very difficult to define a handicapped person. We are not even convinced handicapped people would want to come forward and identify themselves. They may not deem themselves to be handicapped. So I cannot give you, Mr. Rodriguez, a figure as to the number of handicapped persons.

Mr. Speaker: I wonder, Mr. Chairman, if I could add something to that.

The Chairman: You may.

Mr. Speaker: Thank you, Mr. Chairman. This is one of the first questions I asked, and of course we did not have any figures.

[Traduction]

M. Ellis: Pour commencer, il y a 282 députés!

M. Rodriguez: Je ne parle pas des handicapés mentaux!

M. Riedel: Si vous permettez, monsieur le président, il y a quelques mois, et vous le savez peut-être, monsieur Rodriguez, le président a demandé que l'on prépare un plan d'action très complet au sujet des personnes handicapées. Ce plan a été accepté par le Président puis par le Bureau de la régie interne et nous en sommes à l'étape de la mise en oeuvre. Il comporte plusieurs éléments dont l'un est que la Chambre est un coordonnateur du programme des handicapés et j'ai le plaisir de vous apprendre que ce coordonnateur a été embauché et devrait pouvoir présenter un rapport sous peu. Il s'agit d'ailleurs d'une personne handicapée elle-même.

De plus, le Président et le Bureau ont convenu de mettre de côté cinq années-personnes pour le programme des handicapés. Il ne s'agit pas simplement d'embaucher cinq personnes handicapées et de s'estimer heureux. Nous nous proposons en effet d'utiliser ces cinq années-personnes pour engager des personnes handicapées, les faire travailler à diverses activités un peu partout à la Chambre et, lorsqu'elles ont acquis les compétences voulues pour accepter des postes à plein temps, leur offrir des postes à plein temps. Cela libérera les années-personnes en question et nous permettra d'embaucher quelqu'un d'autre et de recommencer tout le processus. Il s'agit donc de cinq années-personnes que nous recyclerons, si vous voulez, pour permettre aux handicapés qui ne pourraient peut-être pas se qualifier pour certains postes de s'intégrer progressivement à la Chambre, ce qu'ils ne pourraient faire si nous nous contentions d'essayer d'embaucher des handicapés pour tel ou tel poste.

Maintenant, quant à savoir combien nous avons actuellement de handicapés, le Comité qui a été constitué pour élaborer ce plan d'action a réfléchi très sérieusement à cette question de l'identification des handicapés. La Chambre des communes n'a pas de dossiers lui permettant de dire que son personnel est handicapé ou non et le Comité s'est demandé s'il serait opportun d'envisager d'interroger les gens pour savoir combien nous avons de handicapés. Il a toutefois conclu qu'il était en fait très difficile de définir une personne handicapée. Nous ne sommes même pas convaincus que les handicapés voudraient se présenter comme tels. Ces personnes ne se considèrent peut-être pas elles-mêmes comme handicapées. Je ne puis donc pas vous dire combien nous avons de handicapés.

M. le Président: Me permettez-vous d'ajouter quelque chose, monsieur le président?

Le président: Certainement.

M. le Président: Merci, monsieur le président. C'est là justement une des premières questions que j'ai posées et l'on m'a évidemment répondu que l'on n'avait pas de chiffres à ce sujet.